

Créer un environnement favorable aux activités économiques

Soutien aux entreprises

Informations générales

Maître d'ouvrage (raison sociale) :
 Ensemble de 12 maîtres d'ouvrage (4 EPCI, 5 associations, 3 syndicats mixtes) pour 45 opérations

Localisation

- Nom du GAL : Ardèche³
- Communes du projet : 236 communes

Coût du projet

- Coût global de l'opération : 6 700 000 €
- Coût total du projet présenté à LEADER : 5 000 000 €

Contact du maître d'ouvrage

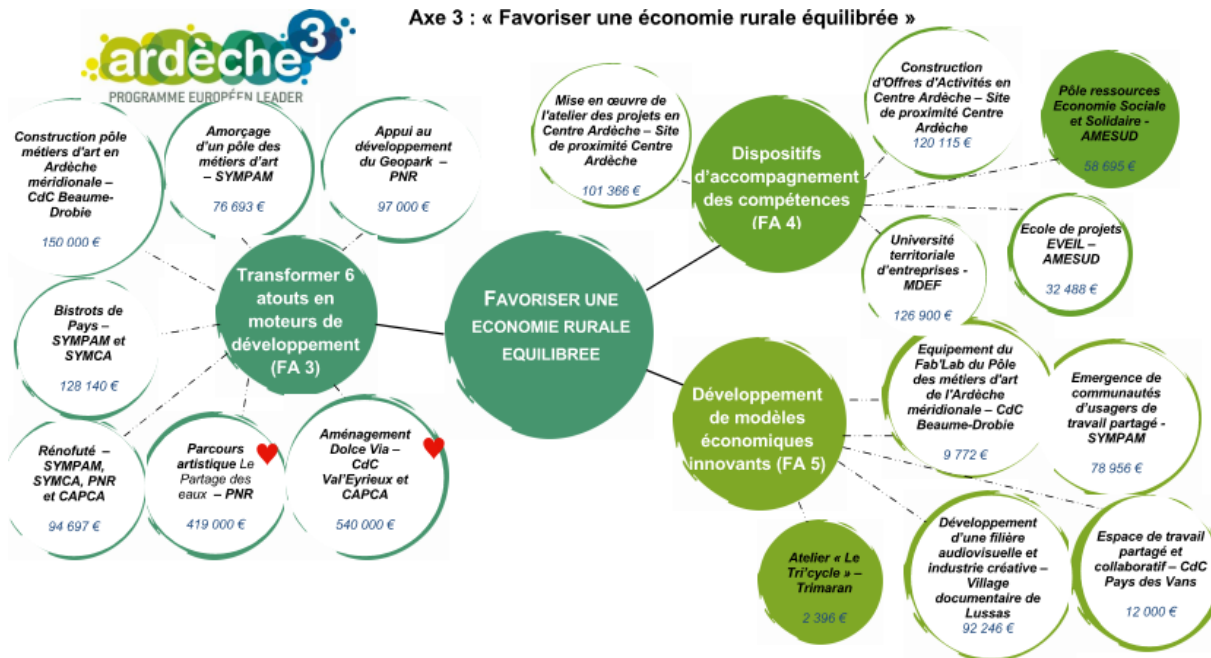
GAL Ardèche³
 Elisa JAFFRENNOU –
animation@ardeche3.fr –
 06.19.21.70.30



L'échappée du coworking ...



Axe 3 : « Favoriser une économie rurale équilibrée »



Présentation du projet :

Accompagnement de 45 projets d'investissement et d'animation disposant d'un potentiel d'exemplarité (effet d'entraînement pour d'autres) et de notoriété pour conforter des emplois et activités économiques non délocalisables.

Objectif du projet / Lien avec la stratégie :

Il s'agit, en s'appuyant sur certaines ressources territoriales, les compétences des femmes et les hommes du territoire et les opportunités offertes par les modèles économiques innovants, d'expérimenter et démontrer que les emplois et activités peuvent être ainsi consolidés.

Type d'innovation / exemplarité :

Les innovations sont prioritairement organisationnelles (agir collectivement pour offrir un environnement favorable au développement des entreprises) et territoriales (offrir un maillage en fonction des besoins et de proximité).

Réalisations :

- Des réseaux et des équipements pour accompagner les professionnels (Co-working/Bistrot de Pays/Métiers d'art/rénovation énergétique/filière audiovisuelle/recyclage/liens universités-territoire)
- Des projets structurants pour renforcer l'attractivité et la notoriété du territoire sur des secteurs à enjeux du territoire (voie douce, Geopark, un parcours artistique)
- Des services innovants d'accompagnement des porteurs de projets (sur l'ESS, l'entrepreneuriat, le lien universités-territoire)

Résultats / Valeur ajoutée du projet :

- Nouvelles collaborations entre acteurs
- Création de valeurs territoriales agissant sur l'attractivité et la notoriété du territoire
- Renforcement d'activités économiques fragiles
- La plupart des projets n'auraient pu se faire sans LEADER

Facteurs clés de l'innovation/exemplarité :

- **Freins** : Lorsque l'on soutient plutôt l'environnement économique que les entreprises elles-mêmes, il est parfois difficile de démontrer l'impact économique indirect. Besoin de beaucoup de pédagogie.
- **Atouts** : de nombreuses interactions entre tous les projets économiques soutenus, dont la lecture d'ensemble offre une vision plus précise des résultats.

Transférabilité :

- **Recommandations** : mieux identifier en amont comment mesurer l'impact économique de projets qui ne soutiennent pas directement les entreprises ; incarner les projets par des personnes et favoriser des visites « physiques » ;
- **Limites** : quid de l'après LEADER dès lors qu'il s'agit de projets qui s'apparentent pour beaucoup à un service public ou à un service d'intérêt général.